

merce entraîneront chômage. Besoin impérieux de mesures immédiates.

Syndicat des manutentionnaires de céréales, succursale 333.

Comme je l'ai dit, je me suis absenté au cours de la fin de semaine pour adresser la parole aux ouvriers du caoutchouc de Toronto. Ils s'inquiètent de la situation du chômage. Ils constatent, dans leurs propres usines, que les progrès techniques chassent de leur travail des centaines d'entre eux. Ils m'ont dit que leur situation est très incertaine par suite de l'effondrement du marché mondial; ils craignent qu'un resserrement de l'économie sur le plan local n'entraîne un fléchissement sur le marché local et ne contribue à aggraver la situation.

Nous ne jugeons pas déraisonnable de demander au gouvernement de recourir aux réserves de la caisse d'assurance-chômage pour alléger la situation actuelle. En somme, la caisse s'établit maintenant à près d'un milliard de dollars. Tout le monde sait que dans le cas d'une crise de première importance, le fonds disparaîtra; s'il existe quelque moyen d'en enrayer la tendance, c'est maintenant qu'il faut y recourir. Nous croyons que les travailleurs, qui sont propriétaires de cet argent, ne dépassent pas les bornes en demandant un prolongement de la période pendant laquelle les prestations sont payables. C'est particulièrement nécessaire aujourd'hui, en cette période de vie chère.

On a beaucoup parlé du rapport qui existe entre le chômage et la vie chère. Nombreux sont ceux qui soutiennent que les demandes excessives en matière de salaire ont amené la hausse du coût de la vie. La vie est chère, monsieur l'Orateur, parce que délibérément on a supprimé avant le temps la réglementation des prix. Les prix, y compris les salaires, ont commencé presque aussitôt à grimper et ce n'est que dernièrement qu'on a pu enrayer cette hausse. Nous estimons que la cherté de la vie est due plus à une erreur de jugement de la part des conseillers du Gouvernement qu'à la majoration des salaires.

Au cours du débat j'ai entendu des députés affirmer que des gens sont sans emploi parce qu'il est survenu des conflits industriels. Cette mention des grèves dans le débat n'avait pour but que de détourner l'attention des vrais problèmes. Les heures-hommes de travail perdues pour raison de grève, de 1919 à 1953, n'égaleraient pas celles qu'amèneraient six mois de chômage.

Je partage sans réserve l'opinion fort sensée du député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) qui a souligné que l'apport du gouvernement dans l'économie du pays était relativement faible, bien qu'à l'occasion le plus efficace. Il a signalé que le gouvernement ne peut à lui seul résoudre le problème et qu'il est

grand temps qu'il demande le concours de ceux qui influent vraiment sur la vie économique du pays.

Je regrette que certains honorables députés, qui représentent des circonscriptions comptant un grand nombre d'ouvriers industriels, aient cherché à blâmer les conservateurs de la crise des années 1930. Je n'ai jamais pu blâmer le gouvernement conservateur, qui était au pouvoir de 1930 à 1935, de la situation qui existait alors. J'ai souvent pensé que ce gouvernement n'avait pas pris les mesures nécessaires pour amortir le coup, mais la crise était arrivée avant qu'il prenne la direction des affaires. S'il y a un gouvernement à blâmer,—et je ne suis pas certain qu'on puisse le blâmer, car la plupart des gouvernements du monde ne pouvaient pas prévoir la crise,—c'est le gouvernement libéral. C'est lui qui en est responsable, car il a détenu le pouvoir jusqu'à la fin de 1930.

C'est aller beaucoup trop loin que d'affirmer que les réalisations du gouvernement libéral en vue de remédier au chômage comptent parmi les plus belles au monde. Ceux qui sont au courant de ce qui s'est produit aux États-Unis durant la crise des années 1930, de ce qui s'est produit aussi dans certains pays du Commonwealth, savent que plusieurs gouvernements ont réussi à prendre, dans une large mesure, des dispositions de nature à amortir le coup et à rendre moins pénible le sort des chômeurs.

Je n'aime pas attendre que quelque service du gouvernement nous fournisse les données au sujet de cette situation. On semble attendre que quelque haut fonctionnaire nous dise que la situation est désespérée. Les membres de la Chambre sont en contact quotidien avec les gens de leur circonscription. Nous devons donc être au courant de la situation, dans tout le pays. Nous savons qu'elle n'est pas réjouissante. Je ne suis pas prêt à me croiser les bras, pensant que peut-être la chaleur du printemps va apporter quelque réconfort à ces gens dont un grand nombre, surtout ceux qui ont plus de 40 ans, sont maintenant sans travail depuis nombre d'années.

Puis-je rappeler à la Chambre que même le président des États-Unis n'est pas disposé à attendre que la chaleur du soleil printanier se fasse sentir. Il a dit que si ces signes avant-coureurs se manifestent encore à la fin du mois prochain, il prendra des mesures précises. Je souhaite que nous recevions la même assurance du Gouvernement.

Je sais que certains ministériels pensent que la nouvelle loi sur l'habitation apportera quelque redressement à la situation du